

Bulletin trimestriel
Vingt-neuvième année. N° 114
3e trimestre 2009
Bureau de dépôt : 1470 Genappe
N° d'agrération : P 705132

BELGIQUE-BELGIE

P.P.

1470 GENAPPE

6/1365

LE

BULLETIN
DES
RETRAITÉS

Association pour
la promotion de
la retraite active,
fraternelle et
solidaire



Éditeur responsable :

Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire . A.S.B.L.
(Henri Vets, chaussée de Charleroi, 49, 1471 Loupoigne)

2009 - 0245
M^{me} Héraly Marcelle
allée du Jacquemart 2/12
1400 Nivelles

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

Bulletin d'information publié par
l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.

Association sans but lucratif.

SOMMAIRE

<u>Plus d'autonomie</u>	2
<u>Les nouveaux gouvernements</u>	3
<u>Le séjour à Nice du 27 juin au 4 juillet 2009</u>	4
<u>Assurance soins de santé-hospitalisation</u>	5-7
Prose et Poésie	
<i>Le présent, ça n'existe pas</i> Raymonde Ronsmans	8
<i>L'oiseau m'a dit</i> Anne-Marie Storm	8
<i>La fin de l'été</i> Raymonde Ronsmans	9
<i>L'automne</i> Raymonde Ronsmans	9
<u>Journée automnale du 9 octobre 2009</u>	10-11
<u>L'hôpital Notre-Dame à la Rose</u>	12
<u>Petites annonces</u>	12
<u>Ils écrivent et publient</u>	13
<u>Quatorzième concours de poésie et de prose poétique</u>	13
<u>Des énigmes philatéliques et poétiques</u>	14-15
<u>In memoriam</u>	16
<u>Solutions des énigmes</u>	16

PLUS D'AUTONOMIE

L'article suivant, reproduit en partie ci-dessous, est extrait de la revue trimestrielle " Contact " n°3/2009, éditée par " l'a.s.b.l. 30 plus 30 ", 9 avenue des Désirs, à 1140 Bruxelles, article sous la signature de son président-fondateur Emile Libert.

" [...] Il ne s'agit pas d'une revendication [...], mais d'un désir de plus en plus marqué des personnes âgées à préférer rester le plus longtemps à la maison plutôt que d'être placées dans une maison de repos.

La "Libre Belgique" en a fait écho récemment; un projet pilote de coordination de soins est mené à Etterbeek : Pour que les personnes âgées vivent chez elles, si c'est leur souhait.

Les soins à domicile existent déjà depuis longtemps, les aides familiales prennent de l'essor grâce aux Titres-services et les visites des médecins, kinésithérapeutes et autres auxiliaires de médecine sont légion.

[.....]

Ce qui est nouveau dans le projet Etterbeekois, c'est la mise en place d'une coordination entre tous les intervenants. Il s'agit d'un référent qui coordonne tous les soins : il peut s'agir d'un membre de la famille ou d'un assistant social, mais la personne du troisième âge doit être au centre des décisions.

La commune a, en plus, instauré un "Service de bénévolat" composé de 200 membres. [...] . Les bénévoles apportent au senior la joie de vivre tandis que les docteurs, infirmiers et autres spécialistes de la santé veillent au bien-être et à sa sécurité. [...]. Le coordinateur met en place un plan de soin pour la personne âgée (l'aide familiale vient le mardi et le jeudi, le kiné le lundi, le médecin le vendredi, ...) et contrôle sa mise en oeuvre.

L'objectif final étant une organisation bien pensée pour que la maison de repos ne soit plus la seule solution et que les seniors puissent choisir où ils veulent vivre. L'UCL encadre ce projet-pilote qui, s'il s'avère performant, pourrait s'étendre à d'autres communes. [...] "

Voilà donc une heureuse initiative dont pourrait s'inspirer nos autorités communales respectives. Affaire à suivre.

**Le président,
Victor CARLIER**

LES NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

Après les élections régionales du 7 juin dernier, voici les ministres qui font partie des gouvernements avec leurs compétences.

Gouvernement de la Communauté française :

Rudy DEMOTTE, ministre-président, en charge des Relations internationales,
Jean-Marc NOLLET, vice-président, ministre de la Fonction publique, de la Recherche scientifique, des Infrastructures d'accueil de la petite enfance.
André ANTOINE, vice-président, ministre du Budget, des Finances, des Sports et de l'Enseignement de promotion sociale.
Jean-Claude MARCOURT, vice-président, ministre de l'Enseignement supérieur.
Marie-Dominique SIMONET, ministre de l'Enseignement obligatoire.
Fadila LAANAN, ministre de l'Audiovisuel, de la Culture et de la Santé.

Gouvernement de la Région wallonne :

Rudy DEMOTTE, ministre-président, en charge de la coordination du plan Marshall 2. vert, des fonds structurels, de la simplification administrative et des Relations extérieures.
Jean-Marc NOLLET, vice-président, ministre du Développement durable, de l'Énergie, du Logement, de la Recherche scientifique, de la Fonction publique, des Infrastructures, de la Gestion immobilière et de la Coordination emploi- environnement.
André ANTOINE, vice-président, ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation, en charge de la politique aéroportuaire.
Jean-Claude MARCOURT, vice-président, ministre de l'Économie, du Commerce extérieur et de la coordination des Pôles de compétitivité.
Paul FURLAN, ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, du Tourisme.
Philippe HENRY, ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité, des Transports, en charge des sites désaffectés.
Eliane TILLIEUX, ministre de la Santé et de l'Action sociale.
Benoît LUTGEN, ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité et du Patrimoine.

Gouvernement de la Région bruxelloise :

Chrales PIQUET, ministre-président, ministre de l'Aménagement du territoire, de la Tutelle des communes, du Patrimoine.
Benoît CEREXHE, ministre de l'Emploi, de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche scientifique.
Evelyne HUYTEBROECK, ministre de l'Environnement, de l'Énergie, de la Rénovation urbaine et primes à la rénovation.
Christos DOULKERIDIS, secrétaire d'État au Logement et du Transport rénuméré des personnes.
Emir KIR, secrétaire d'État en charge de la Propreté publique, des déchets et de l'Urbanisme.
Jean-Luc VANRAES, ministre du Budget et des Finances.
Bruno DE LILLE, secrétaire d'État en charge de la Mobilité dans la Fonction publique.
Brigitte GROUWELS, ministre des Travaux publics, de la Mobilité, tutelle sur le port de Bruxelles.



Nice - Hôtel "Le Royal" sur la Promenade des Anglais

Voici la petite allocution de circonstance prononcée par M. Michel HOTTAT, un des participants, lors de la séance d'évaluation au terme du séjour. La bonne humeur ainsi qu'un brin d'humour et de poésie s'étaient donnés rendez-vous !

“
 *“Heureux qui comme Ulysse a fait un long voyage
 ou, comme celui-là, qui conquiert la Toison
Et puis est retourné, plein d'images et de raison
vivre entre ses parents le reste de son âge. ”*

Nous voici déjà au terme de ce séjour fort agréable à Nice, la tête pleine de souvenirs glanés au cours de nos quatre excursions le long de cette superbe Côte d'Azur et dans le merveilleux arrière-pays de Nice et de Menton sans oublier bien évidemment notre hôtel “ Le Royal ” merveilleusement implanté en front de mer, son confort et sa bonne table variée, copieuse et de qualité avec ses vins qui l'accompagnaient largement à suffisance.

Que d'images à raconter à notre famille et à nos amis avec déjà un peu de nostalgie, mais surtout avec le désir de revenir ici ou à Menton où je crois, vous envisagez de nous convier l'an prochain.

Je propose d'ailleurs de débaptiser la “Promenade des Anglais” et de l'appeler dorénavant la “Promenade des Belges”

[...]

Je vais me permettre d'interpréter en votre honneur un air très connu.

*“Elle me l'avait toudis promis, ène belle pitit gayolle
 ène belle pitite gayolle”*

”

Et le speech se termina par l'interprétation de cet air célèbre de Julos Beaucarne.

ASSURANCE SOINS DE SANTÉ - HOSPITALISATION

1. Plus de nouvelles du Ministre-président de la C.F. (M. R. Demotte) depuis sa lettre du 7 avril 09 (parue dans le précédent bulletin). On peut peut-être attribuer ce mutisme à la campagne électorale et aux élections du 7 juin. Mais, il conserve toujours les mêmes attributions et nous pourrions de cette façon plus facilement relancer le dossier. Néanmoins, les deux ministres cités dans son courrier, sont remplacés par M. Nollet (Fonction publique) et Mme Simonet (Enseignement obligatoire).

2. Par contre, nous avons été heureux d'apprendre que notre membre, M. Debrue de Bruyelle /Antoing, avait réagi, à titre personnel, auprès du Ministre-président R. Demotte et du Député-bourgmestre D. Senesael d'Estaimpuis. Vous trouverez, ci-dessous, les réponses que l'intéressé a reçues ainsi que le contenu de la question parlementaire posée ...

La réponse du Ministre M. Demotte à M. Debrue.

“ Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier relatif à l'assurance collective " Soins et de Santé - Hospitalisation " et à la discrimination faite, quant aux tarifs appliqués, entre le personnel des établissements scolaires et celui de l'administration du Ministère de la Communauté française.

Je transmets immédiatement votre demande à Monsieur le Ministre Christian Dupont, en charge de l'Enseignement obligatoire au Gouvernement de la Communauté française, afin qu'il y réserve une suite utile.

Je vous prie d'agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

(s) Rudy DEMOTTE

”

Nous tenons à féliciter M. Debrue pour son heureuse initiative et nous invitons nos membres qui ont des connaissances politiques à faire de même. C'EST TOUS ENSEMBLE QUE NOUS POURRONS ESPERER OBTENIR SATISFACTION.

Le courrier de M. Dupont (alors Ministre de l'Enseignement obligatoire) à M. Debrue.

“ *Monsieur,*

Votre courrier concernant la différence de traitement relative à l'assurance « soins de Santé-Hospitalisation » m'a bien été transmis par Monsieur le Ministre-Président, Rudy DEMOTTE et a retenu toute mon attention.

Il semble en effet que les différences dont vous me faites part sont interpellantes.

Je transmets donc votre courrier à mon administration afin que celle-ci puisse s'informer afin de connaître l'éventuelle justification de cette différence.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(s) Christian DUPONT

”

La réponse de M. Senesael à M. Debrue.

“ *Objet : discrimination - enseignants*

Cher Alexandre,

Votre courrier relatif à une discrimination dont sont victimes les seuls enseignants de la Communauté française, tant actifs que retraités m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention.

C'est pourquoi, j'ai adressé une question écrite à Monsieur le Ministre Dupont et un courrier à Monsieur le Ministre-Président de la Communauté française, Rudy Demotte.

Vous en trouverez copie en annexe.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Cher Alexandre, à l'expression de ma considération distinguée.

(s) Daniel SENESAEL

”

La question parlementaire adressée par M. Senesael au Ministre de l'Enseignement obligatoire.

“ *Objet : discrimination - personnel enseignant*

Je me permets de relayer les inquiétudes qui m'ont été transmises par divers enseignants. Elles concernent une discrimination dont sont victimes les seuls enseignants de la Communauté française, tant actifs que retraités.

Il s'agit d'un dossier délicat concernant l'assurance collective « soins de santé-hospitalisation » qui crée une grave discrimination sociale et pécuniaire entre le personnel des établissements scolaires et celui de l'administration du Ministère de la Communauté.

La société d'assurance Ethias qui couvre les mêmes risques pour tous les personnels applique un tarif beaucoup plus élevé pour les agents issus des écoles.

Sans prendre en considération l'intervention du service social du Ministère de la Communauté française, les tarifs appliqués aux « actifs » et aux « retraités » de l'enseignement de la Communauté française pour la « formule étendue » sont bien plus élevés que ceux qui concernent les bénéficiaires des services offerts par le service du Ministère de la Communauté française.

Tous travaillant ou ayant travaillé pour le compte du Ministère de la Communauté française, il serait logique et plus juste que pareille inégalité soit corrigée.

Monsieur le Ministre, étiez-vous informé de cette situation ?

Envisagez-vous une intervention dans ce dossier afin que l'égalité entre les travailleurs soit établie ? ”

Hospitalisation : les mutuelles liées aux règles de l'assurance ?

Relatif à ce sujet, voici un petit article paru dans le quotidien “ Vers l'Avenir ” :

PROJET ● Le gouvernement fédéral présentera à la rentrée un projet de loi visant « à clarifier les rôles dans le secteur des assurances de santé », affirmait hier le quotidien « L'Écho ». Objectif : répondre à l'injonction de la Commission européenne, qui avait pointé une concurrence déloyale entre mutuelles et assureurs commerciaux.

Actuellement, les mutuelles ne sont en effet pas soumises aux mêmes règles de fonds de garantie, de contrôle et de formation du personnel que les assureurs commerciaux, explique le quotidien financier. A partir du 1^{er} janvier 2010, les règles seront les mêmes pour

tout le monde, « ce qui pourrait entraîner une hausse de certaines cotisations », ajoute-t-il. Les mutuelles conserveront toutefois la possibilité de proposer des services complémentaires pour autant qu'ils respectent des critères de solidarité : ouverture à tous les affiliés, pas de sélection de risque...

Les textes publiés ci-après ont été écrits par deux retraitées.

Le présent, ça n'existe pas ...

*Le présent, ça n'existe pas :
Dès qu'un instant du temps arrive,
Il disparaît et il dérive
Vers le passé
Le présent, ça n'existe pas !*

*L'avenir n'est que fol espoir
Comme un voile léger qui vole.
Vient-il ici ? Non, il s'envole
Vers l'infini.
L'avenir n'est que fol espoir !*

*Le passé est la vérité.
Son encre raconte la vie.
Et, pour finir, il nous dédie
Le souvenir.
Le passé est la vérité.*

Raymonde Ronsmans (Bruxelles)

L'oiseau m'a dit ...

*Un oiseau en sifflant m'a raconté l'aurore
Et ses trilles s'envolaient jusqu'au fond du ciel bleu.
Je l'écoutais rêvant, jouissant du folklore,
J'imaginai sans doute le suivre dans les cieux.*

*Ses phrases bien distinctes lançaient comme un rappel
Et chacune disait : "Je vous l'avais bien dit !"
Un avertissement au commun des mortels
Que l'oiseau répétait dans l'éther infini.*

*Et la vie repris et je dus m'éloigner
Du chemin ombragé où le merle chantait
Sentant peser l'avenir avec tous ses méfaits,
Ses plaies, ses afflications qu'on ne peut éviter.*

*L'oiseau m'a dit que l'homme est un grand prédateur
Qui détruit la nature, les plantes et les oiseaux,
Qui ne respecte rien des dons du créateur
Et qui va à sa perte en jouant du pipeau !*

Anne-Marie Storm (Bruxelles)

La fin de l'été

*C'est la fin de l'été.
Sous un soleil oblique, le jardin se repose,
Mais la pulpe du fruit gonfle le coeur des roses.
Tout est paix et beauté.*

*L'air serein est léger ;
Seul un souffle très doux effleure les feuillages.
Les ardeurs de la sève, à présent, sont plus sages.
Tout est fécondité.*

*C'est la fin de l'été.
L'ombre du vieux pêcher, sur le sol, s'exagère,
M'englobe peu à peu, puis me prend tout entière,
Et me fait frissonner.*

*L'été est terminé.
Pourtant, autour de moi, tout encor est lumière
Comme un dernier adieu avant la mise en bière.
Je ne peux que pleurer.*

Raymonde Ronsmans (Bruxelles)

L'automne

*Aujourd'hui c'est l'automne, et je songe soudain
Regardant le ciel gris encombré de nuages
Et les arbres mouillés égouttant leur feuillage,
Que ma vie, peu à peu, s'en va vers son déclin.*

*Par-ci, par-là, encor, fleurissent quelques roses
En un dernier élan de l'été attardé.
Mais des perles scintillent en leur coeur contracté
Comme en mes yeux lassés aux paupières mi-closes.*

*Sur l'herbe qui s'étirole, un oiseau insouciant
Picore quelques graines et lisse son plumage.
Petite vie fragile, bienheureux inconscient
Qui ne sait pas compter et ne sait pas son âge.*

*Moi, je connais les heures et, de toute mon âme,
Je voudrais retenir, entre mes doigts songeurs,
Les fils ténus du temps pour en faire une trame
Qui fixerait mes traits du temps de leur bonheur.*

Raymonde Ronsmans (Bruxelles)

Si vous publiez un roman, un recueil de poésie, une monographie, etc. , signalez-le au président de l'association. Ajoutez quelques mots sur l'oeuvre publiée.

Quel que soit son ancienne fonction, tout(e) retraité(e) peut participer à la rédaction de ce bulletin : une poésie, une prose poétique, un texte en prose, etc.

JOURNÉE AUTOMNALE 2009

Repas gastronomique et visites guidées (Maison des Géants et Hôpital Notre-Dame à la Rose)

Comme annoncé dans le bulletin précédent, l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire organisera son repas annuel et ses visites guidées

le vendredi 9 octobre 2009

à ATH et à LESSINES.

Programme de la journée

1. A 10h30 : rassemblement des participants devant la gare d'ATH.

2. Visite de la **Maison des Géants**, rue de Pintamont, 18 à ATH.

Le parcours-spectacle dure 1h15.

3. Repas gastronomique à l'Ecole provinciale hôtelière.

- Menu :
- Apéritif - Mise en bouche
 - Petite nage de poissons aux fins légumes
 - Dodine de pintade farcie et sa garniture de saison
 - Dessert du jour
 - Vins

4. Retour en gare d'ATH - Départ à 14h21 du train vers LESSINES - Arrivée à 14h36.

5. Visite guidée de l'**Hôpital Notre-Dame à la Rose** à LESSINES.

Un site d'exception, reconnu patrimoine majeur de Wallonie et d'Europe et un haut lieu de l'histoire médiévale (voir page 12).

6. Collation à la cafétaria de l'Hôpital : café - tarte.

7. Retour en gare de LESSINES : 18h25 - Arrivée à ATH à 18 h 41.

Prix de revient de la journée comprenant :

- les différentes visites guidées,
- le repas gastronomique et
- le trajet en train Ath - Lessines et retour,

47 euros par personne, mais

cependant pour les **membres de l'association en règle de cotisation**, l'intervention de notre trésorerie sera de 7 euros, ainsi **le prix à payer sera donc de 40 euros.**

La personne accompagnatrice devra payer 47 euros, sauf si elle est elle-même aussi membre de l'A.P.R.A.F.S. et possède par conséquent un numéro matricule à l'A.P.R.A.F.S.

Le prix est à verser pour le 24 septembre au plus tard au compte 000-133 76 46-16 de l'a.s.b.l. A.P.R.A.F.S., rue E. Vandervelde, 3 , 1400 Nivelles.

Comment s'inscrire

Si vous désirez participer à cette journée, inscrivez-vous sans tarder et avant le 24 septembre **par lettre adressée au responsable de la journée** (voir ci-dessous) **en indiquant votre numéro matricule** (voir votre adresse sur le Bulletin des Retraités). Le nombre de places étant limité seront retenues les 55 premières inscriptions, la date de la poste faisant foi.

Adresse du responsable de la journée :

Daniel VANDEPUTTE

Basses Estrées, 4

7880 Flobecq

Tél. 068-44 98 01

Gsm : 0496-23 29 10

Votre lettre doit mentionner

- votre nom, prénom, adresse complète ;
- votre n° matricule (2009-) ;
- la (les) personne(s) qui vous accompagnera(ont) avec éventuellement son (leurs) matricule(s).

L'inscription ne sera définitive qu'après réception du versement par personne de 40 euros pour les membres ou 47 euros pour les non membres et cela avant le 24 septembre 2009.

Si vous venez en train jusqu'à ATH

Si vous avez 65 ans et si vous prenez le train après 9 h 00, vous avez droit à un ticket aller et retour pour Ath au prix de 5 euros.

Si vous avez 65 ans et si vous devez prendre le train avant 9 heures pour atteindre Ath, vous achetez à votre gare d'embarquement un ticket aller au prix normal jusqu'à la gare la plus proche atteinte à 9 h 00 et vous achetez toujours à votre gare d'embarquement un ticket aller et retour au prix de 5 euros.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'Etat en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à Henri Vets (49, chaussée de Charleroi, 1471 Loupoigne) les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, date du décès, lieu des funérailles, etc.).

A LESSINES L'HÔPITAL NOTRE-DAME À LA ROSE

Un Hôpital comme à la Renaissance

Ce patrimoine exceptionnel d'une rare longévité l'est à plus d'un titre. Sur le plan scientifique bien sûr. Les précieuses collections et salles de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose retracent l'histoire de la médecine et des soins de santé du moyen âge au XXe siècle.

Architectural aussi. Avec ses fondations qui datent de 1242 et son quadrilatère principal remontant à la Renaissance, ce site qui borde la Dendre a le rare privilège d'être conservé dans son ensemble.

Il est un authentique témoin de la tradition autarcique des hôpitaux.

Jardins, ferme, grange, glacière, distillerie, annexes ... rappellent que cet hôpital était avant tout un lieu de vie, pourvoyant aux besoins des pauvres malades et de la communauté.

Sous les angles culturel, social et artistique enfin. Parce que les religieuses l'ont habité pleinement, le lieu porte les empreintes de l'évolution du quotidien et des goûts, avec ses objets usuels et ses oeuvres d'art.

Cet îlot d'un autre temps a traversé l'histoire intact et s'ouvre chaque jour aux touristes et aux amateurs de culture. Le soutien de l'Europe - des fonds européens et régionaux ont permis son importante restauration - est venu sceller la place de Notre-Dame à la Rose au rang des joyaux du patrimoine international.

PETITES ANNONCES

- Espagne : à louer villa située à Calonge (près de Palamos et Playa De Aro) de sept. à mai. Tt confort - 3 ch. - 2 SdB - garage-piscine-endroit très calme vue imprenable s/mer - TV avec chaînes françaises. Tél. : 068/44 98 01

- France : à louer studio équipé pour 4 pers. Max. , à proximité du lac Saint Point (sud de Pontarlier dans le Doubs et à 15 km de la Suisse) 900 m d'altitude. Endroit calme, idéal pour la marche, VTT, détente, visites... près des pistes de ski. Tél. : 071/71 21 74.

- A saisir ! Valais Suisse dans superbe village d'Ovronnaz, loc. splendide appt 2/6 pers. lux. équipé - très grand confort - immense terrasse sud-vue splendide- soleil - centre thermal - belles prom. ski-etc. Prix très bas toute l'année par jour ou par semaine tout compris. Envoi de doc. et photos, tél. : 02/653 35 25.

Pour la publication d'une petite annonce dans deux numéros consécutifs du Bulletin des Retraités, adresser votre texte à Jean-Pierre CHARLIER - 28, rue de la Voie qui Monte - 5020 Malonne.

ILS ECRIVENT ET PUBLIENT

M. Alexandre DEBRUE chef d'atelier honoraire de l'enseignement spécialisé de Kain, a publié un fascicule intitulé "Souvenirs de la guerre 1940-1945 d'un enfant de Noirchain " dans lequel il relate des moments bien précis vécus lors de la Seconde Guerre mondiale par l'enfant qu'il était alors. Son oeuvre est illustrée de nombreuses photographies et par des documents de cette époque.

Si vous désirez acquérir ce fascicule, prenez contact avec :

M. Alexandre DEBRUE

Rue Henri Artisien, 23 - 7641 Antoing (Bruyelle).

Les Editions Weyrich ont publié "Natura 2000", une opportunité pour la nature en Wallonie, un ouvrage richement illustré qui aborde toutes les facettes du programme Natura 2000 en Wallonie : scientifiques, politiques, administratives, naturalistes, etc. Ses deux auteurs, Michel Fautsch et Marc Dufrêne sont parmi les meilleures spécialistes de la conservation de la nature au sud du pays.

Prix du volume : 25 euros.

Cet ouvrage peut-être commandé (10% de réduction, frais de port en plus) auprès du service librairie d'

En marche

Chaussée de Haecht, 579

BP 40 -

1031 Bruxelles

Fax : 02/246 46 30 - e-mail : enmarche@mc.be

QUATORZIÈME CONCOURS DE POÉSIE ET DE PROSE POÉTIQUE

L'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire organise cette année, son quatorzième concours de poésie et de prose poétique.

En ce faisant, elle veut encourager la retraite active dans le domaine de l'écriture.

Peuvent participer au concours, les retraités des services et établissements de l'enseignement gérés par la Communauté française et par la Communauté germanophone, ainsi que les retraités des autres services publics.

Le sujet des oeuvres présentées au concours est entièrement libre. Les textes doivent comprendre **8 vers (lignes) au moins et 36 vers (lignes) au plus**.

Les oeuvres présentées peuvent être manuscrites ou dactylographiées. **Au verso** de chaque texte, l'auteur doit indiquer ses nom, prénom, et l'année au cours de laquelle le texte a été rédigé.

Les oeuvres présentées au concours seront sélectionnées par un jury.
Premier prix : 300 euros, deuxième prix : 100 euros.

Les textes doivent être envoyés, en un seul exemplaire, **pour le 5 janvier 2010 au plus tard** (date de la poste faisant foi) à M. Vets, secrétaire du jury, chaussée de Charleroi, 49 à 1471 Loupoigne.

Chaque participant peut envoyer **dix textes au maximum**.

Le droit de participation est fixé à 1 euro par texte. Le montant dû pour les textes envoyés doit être versé pour le 5 janvier 2010 au compte 000-133 76 46-16 de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire à 1400 Nivelles.

La remise des prix aura lieu à Nivelles au cours du premier semestre 2010.

DES ÉNIGMES PHILATÉLIQUES ET POÉTIQUES

Pour les amateurs de philatélie et aussi les autres, voici des reproductions de timbres et des énigmes poétiques rédigées par Mme Raymonde Ronsmans. Essayez de les résoudre et pour les philatélistes de trouver le n° du timbre belge évoqué, n° du C.O.B., le catalogue officiel belge. Vous trouverez les réponses en page 16 de ce bulletin.

Enigme N° 1 :

Quel est le jeu de ces enfants ?



Ils sont quatre à se promener
En ribambelle, gentiment.
A quoi peuvent-ils bien penser
Tandis qu'ils vont déambulant ...

Le plus petit s'en va devant,
Les autres suivent d'un même élan.
Je crois qu'ils chantent en marchant...
... et derrière, un petit chien blanc.

Petits enfants sur fond de rêve
Au ciel couleur jeune gazon ;
Jouez, car l'enfance est si brève
Quoique pour vous le temps soit long.

Enigme N° 2 :

Qui est cet athlète ?

Il est un héros de légende
dans le milieu sportif mondial,
Et notre fierté fut très grande
Quand on le vit à Montréal

Il confirmait dans cette épreuve
Les espoirs d'un futur brillant
Et, petit belge, faisait la preuve
De sa valeur, en peu de temps.

Cette carrière remarquable
Se poursuit encore un an
En un envol inégalable,
Puis fut brisée tragiquement

A cet athlète exceptionnel,
A sa valeur, à son courage,
Sur notre stade du Heysel
Chaque année, nous rendons hommage.



Enigme N° 3 :

Quel est le métier de cet homme ?



C'était au temps des diligences,
Berlines et cabriolets.
On voyageait en confiance
Allant de relais en relais.

La route était devenue sûre
Car tout était bien contrôlé
Par ces hommes à la fière allure,
Dans leur uniforme, sanglés.

Leur rôle était très important
Et leurs pouvoirs étaient très réels :
Réglant, dirigeant, surveillant,
Hommes, chevaux et matériel.

Quand on songe à ce temps passé
Où l'on voyageait lentement,
Il nous arrive d'hésiter ...
Le bon temps est-il le présent ?

Enigme N° 4 :

Quel est le quartier de cette ville ?

Hugo, en ses vers, l'a chantée
Et, bien d'autres l'ont célébrée.
Elle est la plus belle du monde !
C'est ce qui se dit à la ronde.
Coquette et pourtant familière,
C'est une fine dentellière
Charmant le regard qui s'élève sur elle,
Souriant à tous ceux qui la disent si belle.
Elle brille le jour et resplendit la nuit
Sous l'éclat des lumières et au milieu du bruit.



IN MEMORIAM

• Le 28 mars 2009, est décédé à Sainte-Ode, Albert BRION, professeur honoraire (langues anciennes) de l'Athénée royal de Virton. Il était né à Grivegnée le 6 septembre 1916.

• Le 20 avril 2009, est décédé à Mouscron Jean RENARD, éducateur honoraire de l'Institut technique de l'Etat de Mouscron. Il était né à Ecaussinnes-d'Enghien le 21 juillet 1934. Ses funérailles ont été célébrées à Herseaux le 25 avril.

• Le 23 mai 2009, est décédée à Ottignies Denise MAYEUR, institutrice primaire honoraire, née le 31 décembre 1917 à Saint-Florent-sur-Cher. Ses funérailles ont été célébrées à Ottignies le 27 mai.

• Le 12 juin 2009, est décédé à Bouge José SPRUMONT, surveillant éducateur de l'Athénée royal de Namur. Il était né à Lives-sur-Meuse le 22 février 1935. Ses funérailles ont eu lieu à Namur le 16 juin.

• Le 19 juillet 2009, est décédée à Dinant Jacqueline BARDIAUX, veuve Guy DELOGE, professeur honoraire de l'Athénée royal de Dinant. Elle était née à Ixelles le 15 avril 1920. Ses cendres ont été dispersées au cimetière d'Anseremme le 23 juillet.

SOLUTIONS DES ÉNIGMES

Enigme n°1 : Enfants en chenille
Timbre n° 1403 du C.O.B.

Enigme n°2 : Ivo Van Damme
Timbre n° 1974

Enigme n°3 : Maître des Postes
Timbre n° 1328

Enigme n°4 : La Grand Place de Bruxelles
Série n° 1354/58

Cinq euros pour l'année 2009

Six euros pour l'année 2010

POUR VOUS ABONNER

au bulletin trimestriel de l'Association pour la promotion de la retraite
active, fraternelle et solidaire

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

il vous suffit de verser le montant de la cotisation en indiquant l'année

au compte **000-133 76 46-16**

de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire

à 1400 Nivelles,

et vous recevrez les bulletins de l'année civile qui paraîtront à partir

de la date de votre versement .

Responsable de l'expédition :

Henri Vets Tél. 067-77.28.82